L'USAGE DU TRAIT D'UNION DANS UN HEBDOMADAIRE KABYLE

par Mohamed Tilmatine

0. Introduction

L'usage du trait d'union est soumis aux mêmes incertitudes que celles dont souffre le problème de la notation usuelle du berbère en général, c'est-à-dire l'abscence de modèle fixe et reconnu.

Les règles d'application divergent selon les auteurs et les spécialistes qui pourraient servir de modèle d'orientation ne font pas unanimité sur certains cas d'utilisation du trait d'union (TU). On peut donc aisément imaginer la situation prévalant sur le terrain des "praticiens" qui ont à écrire ou transcrire régulièrement des textes d'horizons très divers comme cela est le cas dans le domaine – très récent – du journalisme berbérophone.

Notre intérêt se portera sur *Tamurt*, le seul hebdomadaire régional kabyle ayant paru avec une certaine régularité depuis son lancement le 13 avril 1990 à Tizi Wezzu. Aux conditions de travail très difficiles que connait ce journal, à l'instar du reste de la presse privée en Algérie, s'ajoutent, dans ce cas, celles inhérentes au caractère spécifiquement régional et amaziy de l'hebdomadaire et ce que cela suppose comme embûches supplémentaires, dans un pays où – fautil le rappeler, cette langue n'a officiellement toujours pas droit de cité. C'est dans ce contexte que l'hebdomadaire *Tamurt* a dû cesser de paraître en septembre 1992, après la sortie de son numéro 71 (17-23 sept. 1992). Selon le directeur de l'hebdomadaire, sa réapparition est toutefois prévue pour l'été 1993.

Ajoutons que cet hebdomadaire n'est pas réalisé entièrement en langue Tamaziyt. Pendant les premiers numéros du journal, il ne paraissait qu'une seule page en Tamaziyt, à laquelle s'ajouta une page de bandes dessinées, pour enfin se stabiliser à trois pages entières en Tamaziyt avec transcription latine.

Pour les besoins de cette communication, et après avoir étudié environ la moitié des numéros parus, nous avons choisi un échantillon de 12 textes s'étalant sur 6 numéros (05, 06, 35, 37, 70, 71) et couvrant une période allant du début à la fin de parution de l'hebdomadaire. L'analyse des textes s'est effectuée sur la base de six cas d'utilisation du TU. A titre de comparaison, il sera référé à

Tableau 1: Le trait d'union dans un hebdomadaire kabyle

| Tamurt Nr. | Verb./sub. + peon, pers. att. dir/lod. | Nom + in- dics Post. 1 | F. verb. + part. de dir. | Nom + Démonst. | Prépos.2 | Amim. ad (part. préd.) | Assim. ad(sor.). |
|------------|---|---------------------------|-----------------------------|-------------------|----------|---------------------------|---------------------|
| 5.1 | + - | + - | + - | | | + | + |
| 5.2 | + - | + - | + - | + - | | 0 | + |
| 6.1 | +- | +- | + - | | | + | 0 03 |
| 6.2 | + - | + - | + - | + - | | + - | + - |
| 35.1 | + - | + - | + - | + - | | 0 | + - |
| 35.2 | +- | + - | + - | 0.0 | | - | - |
| 37.1 | + - | + - | + - | + - | | | 0 |
| 37.2 | + | + - | + - | + - | - | | -+ |
| 70.1 | + + | + - | ++ | + | + - | 0 | + |
| 70.2 | ++ | + - | + + | + - | | + | + |
| 71.1 | +- | - 0 ⁴ | + - | + | • | -+ | + |
| 71.2 | + + | + - | + - | + | • | + | . + |
| Diet | + | + | + | + | + - | + | + |
| FP | + | + | + | + | + - | + | + |
| Tizi | + | + | + | + | + - | + | + |
| Tira | + | + - | + | + - | + - | + | + - |

Dict. = J. M. Dallet: Dictionnaire Kabyle-Français. 1982.

FP = Fichier Périodique

Tizi = Tizi- Wwuccen. Méthode de langue berbère (kabyle). 1987.

Tira = Tira n Tmazight. Tizi-Wezzu, 1990.

^{0 =} non attesté

^{+ =} trait d'union

^{- =} pas de trait d'union

^{5.1 =} Tamurt Nr. 5, texte 1

¹La colonne ne tient pas compte du fait que les noms de parenté, conformément à *Tira* ne pennent pas de TU.

² Le Dallet, Chaker et le FP n'utilisent un TU entre la préposition et son régime que si ce dernier est un pronom affixe. Achab dans *Tira* propose de s'en dispenser et d'écrire la préposition et son régime en seul mot.

³ L'auteur écrit dans un autre texte: a tiwet ubaḥri (=ad tiwet) "le vent le frappera = il prendra froid".

⁴ Le texte ne présente pas de forme au singulier, qui selon *Tira*, s'écrit avec un TU. L'auteur de l'article applique cette règle dans d'autres textes.

l'usage du TU tel qu'il est préconisé ou appliqué dans les ouvrages suivants :

- 1. Achab, R, Tira n tmaziyt. Tizi-Wezzu, 1990 (= Tira).
- 2. Tizi-Wuccen. Méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle 1er niveau), Aix-en-Provence, Edisud, 1987 (= Tizi-Wuccen).
- 3. Chaker, S., *Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabyle)*. BEA, vol. 3 (1982), 33-48 (= Chaker).
- 4. Fichier Périodique 120, 1973/IV, avec présentation des changements qui ont affecté la transcription aux pages 45-50 (= FP).
 - 5. Dallet, J.-M., Dictionnaire kabyle-français. Paris, Selaf, 1982 (Dallet).

1. Usage du tu dans les ouvrages à caractére spécialisé

Les berbérisants s'accordent généralement dans l'utilisation du TU pour séparer le **nom ou le verbe** des suffixes ou autres éléments grammaticaux, non autonomes, qui en dépendent : pronoms personnels régime direct ou indirect, indices de possession, la particule de direction d'n et, sous certaines conditions, les éléments démonstratifs.

Le TU n'intervient pas après les morphèmes d'aspect et de négation tels que "ad, a, ara, la, a" et "ur... ara".

1-1. Nom/Verbe et pronoms personnels affixes régime direct ou indirect

Il semble qu'il y ait un consensus sur l'emploi du TU reliant le verbe ou le substantif aux pronoms affixes régimes directs ou indirects pré – ou postposés.

Ceci ne vaut cependant pas toujours pour la pratique journalistique, qui, comme on peut le voir sur le tableau 1, présente aussi bien des cas d'utilisation que de non-utilisation du TU. Ceci vaut aussi bien pour les pronoms reg. direct qu'indirect! : yenna-yas "il lui dit"; nuvi tent "nous les avons achetées"; irgazen ... ara ten id yefkan [sic] "les hommes qui les donnerons"; ayyer i t id man "pouquoi l'ajouter"; i la k yeqqaren "qui est en train de te dire"; (Tamurt 5.1/2).

Notons l'autre variante, moins courante, mais que l'on retrouve parfois : *ifkat* "il l'a donné", sans TU, en un seul mot. Relevons cependant que sur l'ensemble des textes étudiés, la tendence à l'utilisation du TU prédomine pour se stabiliser par la suite (voir tableau 1).

1-2. Nom et indice de possession

On met un trait d'union entre le nom et les indices de possession :

-iw/w; -ik, -k, -im/m, -is/s exp.: axxam-is, axxam-ik "sa maison, ta maison".

Tira en exlut par exemple les noms de parenté (isem n timmarewt, p. 26 : weltmak, weltmatney "ta sœur, notre sœur", de même jeddis, mmis "son grand-père, son fils" mais également les indices de possession au pluriel : axxam-iw mais axxam nney "ma maison vs notre maison" (p. 26).

Le FP utilise quant à lui systématiquement le TU.

L'usage dans *Tamurt* suit indéniablement les règles de *Tira*. La présence des signes + et – dans la deuxième colonne du tableau reflète, contrairement à ce que l'on pourrait croire, une certaine constance dans l'usage du TU avec les indices de possessions, qui ne s'écrit qu'aux trois premières personnes du singulier.

1-3. Particule de direction

L'usage du TU entre la forme verbale et la particule de direction (d; n) ne semble pas faire d'exception dans les ouvrages à caractère scientifique :

- yusa-d: mi n-yusa "il est venu, quand il y est arrivé"

Même cas lorsque la forme verbale est suivie ou précédée d'un pronom personnel complément direct ou indirect et par une particule de direction:

- ifka-t-id; ifka-t-in "il l'a donné, il l'a remis (là-bas)"
- ifka-yas-id; ifka-yas-t-in "il le lui a donné; il le lui a remis (là-bas)"

Il en va autrement dans *Tamurt*. Chaque texte étudié présente aussi bien des cas d'utilisation que de non-utilisation du TU: *usan-d* "ils sont venus"; *a ten id icudd* "il les attachera"; *yessawd-it id* "il l'a fait parvenir" (*Tamurt* 6.1).

1-4. Nom et démonstratif

Le Fichier Périodique, Tizi-Wuccen et le Dallet utilisent systématiquement un TU pour relier le nom au démonstratif: Tameṭṭut-enni, argaz-a "cette femme en question ; cet homme".

En revanche, *Tira* se démarque de la tendence générale en adoptant un système certes plus différencié mais qui en définitive s'avère assez complexe : le Tu s'écrit :

- a) entre le nom et le démonstratif "a":
- abrid-a; tamurt-a, aseggas-a "cette route, ce pays, cette année" (p. 79)
- b) mais, nous dit l'auteur et "par convention", pas de TU pour les démonstratifs : agi ; nni ; inna ; donc : axxam agi, axxam nni "cette maison, la maison en question" (p. 79).
- c.) cette différence de traitement est d'autant plus troublante que *Tira* propose à la même page de "regrouper en une seule unité" les démonstratifs a ; en ; nni lorsqu'ils forment un ensemble figé : assa "aujourd'hui" ; imira "en ce moment" ; imiren "en ce moment là" ; assen "ce jour-là" ; assenni "ce jour en question".

Là aussi, *Tamurt* semble suivre *Tira*, le signe + sur le tableau représentant des cas au singulier, le signe – des exemples au pluriel.

1-5. Prépositions

Les avis sont plus partagés concernant l'utilisation du TU avec la Préposition et son régime. Ainsi pour le *Dallet*, le TU s'emploie entre la préposition et son

régime, si ce dernier est un pronom : deg-s "en lui"; sinon sans TU si la préposition est suivie d'un nom : deffir weerur-iw "derrière mon dos", deg wexxam "dans la maison". Même traitement dans Tizi-Wuccen : yur-s lhebb "il a des boutons" (p. 54); a kem-awiy yer Lzayer "je t'emmènerai à Alger" (p. 148).

Achab dans *Tira* écrit en principe un TU après les prépositions : deg-udar "au pied"; seg-wakal "de la terre"; yef-akal sur terre"; am-mergaz "comme un homme"; deg-wexxam "à/dans la maison". L'auteur ne maintient cependant pas l'utilisation stricte du TU, ainsi p. exp. à la page 67 où certaines prépositions s'écrivent avec un TU: yef-wudem "sur le visage", pendant que d'autres sans : di tmurt "au pays"; si texxam "de la chambre"; yer tebburt "à la porte"; zdat wemnar "devant le seuil"; deffir wedrar "derrière la montagne"; ddaw ufus "sous la main"; nnig webrid "au-dessus du chemin"; am uyerda "comme un rat"; ger tmura "entre les pays"; s wurfan "avec les colères". A la page 71, nous trouvons également : deg fassen "entre les mains"; deg darren "dans les pieds"; seg yallen "des bras"; deg fer [sic] "dans l'aile".

Le FP n'utilise pas de TU après les prépositions : ideggr-it ar ddaw wexxam "il le jeta sous la maison" (p. 7) yebbwin yer dagi-kana "il y apporta" (p. 37), f uɛawdiw-nni "sur ce cheval en question", sauf si elles sont employées avec des pronoms affixes : deg-sen "en eux".

L'usage du TU dans *Tamurt* est en revanche plus unitaire, dans la mesure où on n'utilise pratiquement pas de TU avec les prépositions. Aux cas d'utilisation du TU dans les ouvrages à caractère scientifique, *Tamurt* préfère supprimer le TU et écrire la préposition et son régime en un seul mot. *Tamurt*, cette fois, ne suit pas non plus *Tira*, qui propose un TU après les prépositions. En revanche le journal se conforme à la règle selon laquelle la préposition et son régime s'écrivent en seul mot : *fellak* au lieu de *fella-k* "sur toi"

1-6. Assimilation

Le TU marque également certains phénomènes d'assimilation :

- a) présentatif d = d tamettut > t-tamettut "c'est une femme"
- b) préposition d = argaz d tmettut > t-tmettut "un homme et une femme"
- c) part. d'aoriste ad tarud> a t-tarud "tu écriras"
- d) état lié: n+w = n-w afus n-wergaz "la main de l'homme"
 n+y = n-y tamurt n-yergazen "le pays des hommes"
 m+w = m-w am-waman (ou am-maman) "comme l'eau"
 f+w = f-w yef-wakal "sur la terre"

Nous avons choisi parmi ces différents cas de nous intéresser à l'assimilation de la particule prédicative *d* : *d* tameṭṭut > *f*-ṭameṭṭut "c'est une femme" et de la particule d'aoriste *ad*. L'article arabe s'assimilant et s'écrivant sans TU : *lfayda* "l'intérêt".

Ce qui frappe dans Tamurt, c'est surtout le nombre relativement élevé de cas

recensés où l'assimilation, dans la chaîne parlée, de la particule d'aoriste et de la particule prédicative n'est pas représentée sur le plan graphique; comme si l'on voulait mettre à nu la structure syntagmatique de l'énoncé: ad tesselmed "tu apprendras"; ad tili d tatrart "elle sera moderne"; d tagi "c'est elle" etc. (Tamurt 6.2).

Ce bref aperçu ne peut prétendre à l'exhaustivité et ne peut reproduire qu'un pan de la réalité de l'usage; néanmoins, il reflète l'usage du TU dans un secteur de diffusion relativement très large et qui, du fait de la nature même du média considéré, dispose d'une fonction normalisante auprès des lecteurs, d'où l'intérêt qui devrait lui être accordé⁵.

L'usage du TU dans les textes de *Tamurt* est caractérisé par des fluctuations considérables. Mais au dela de ces considérations, on observe une nette tendence et la volonté, d'ailleurs proclamée, de s'aligner sur les règles de *Tira*. Les exemples les plus évidents sont:

- l'usage du TU avec les possessifs,
- l'orthographie de la préposition suivie de son régime, si celui-ci est un pron. personnel affixe,
- les noms de parenté qui s'écrivent sans TU avec les possessifs affixes qui les suivent : gmas ; babak au lieu de baba-k "son frère ; ton père", enfin,
- les démonstratifs, pour lesquels on observe également une tendence à ne pas utiliser de TU pour les formes longues (nni; agi) et un TU pour les formes monomorphématiques.

En revanche, refus de suivre *Tira* dans l'utilisation du TU avec les prépositions suivies de substantifs.

Si dans l'ensemble cette tendence à se conformer aux règles de *Tira* est reconnaissable, il n'en demeure pas moins que la lecture de l'hebdomadaire fait ressortir le caractère très hétérogène, voire parfois anarchique des voies suivies.

Retenons donc que lorsque les journalistes de *Tamurt* respectent des règles d'écriture, ils adoptent les normes fixées par *Tira*, mais qui ne sont toutefois pas respectées de manière conséquente. Dans ces cas, les auteurs préfèrent généralement renoncer au TU (n° 6) alors que l'usage que l'on retrouve dans les milieux scientifiques semble moins considéré (*degs* vs *deg-s*; yuri vs yur-i etc.). L'impression générale qui s'en dégage est une tentative – consciente ou inconsciente – de réduire un usage, sans doute inflationnel, du TU et dont les règles d'acquisition semblent laborieuses ou du moins inconstantes, si l'on en juge par le foisonnement des systèmes appliqués. Ce qui est frappant également, c'est l'absence de clarté méthodologique et de critères convaincants, voire même de simples justifications des règles d'usage du TU.

La confusion qui règne en ce moment, pour insupportable qu'elle soit, est également à imputer à l'absence d'une "autorité" institutionnelle comme le sont par

^{5.} Le numéro 6 de Tamurt mentionne un tirage de 36 000 exemplaires.

exemple l'"Académie française" en France ou le "Duden" en Allemagne. Le regard des utilisateurs ne peut se tourner, dès lors, que vers les linguistes, et en particulier vers les berbérophones d'entre eux, dont ils attendent des propositions à la fois d'usage simple et pratique pour trancher la question de savoir, s'il faut utiliser ou non un TU et surtout, quels critères de segmentation faudrait-il alors appliquer. Le problème qui se pose est donc de ramener les cas d'utilisation à des règles ou principes généraux clairs et aussi simples que possible.

2. LE TU DANS LA NOTATION "CLASSIQUE"

Jusqu'à présent, les conventions d'écritures adoptées par les milieux berbérisants, où l'usage du TU est quasi-général, ont souvent été justifiées par le fait que sur le plan phonétique (notamment au niveau de l'intonation), il n'y aurait entre le verbe/nom et l'affixe, selon Chaker p. exp. "ni pause ni rupture possible, car en cas de déplacement ; c'est l'ensemble qui doit bouger'6. Nom/-Verbe + suffixes constituent des syntagmes c'est-à-dire "un ensemble d'unités solidaires" (Chaker, p. 44) ou une "unité syntaxique" (Dallet, Introd., XXX), p. ex.: axxam-enni "cette maison en question"; axxam-is, "maison de lui, sa maison"; a d-iruḥ "il viendra (ici)"; yefka-t "il l'a donné". L'utilisation d'un tiret séparateur entre par exp. axxam et l'indice de possession -is s'explique, selon Chaker, par le fait que l'indice de possession -is entretienne des "rapports prioritaires avec axxam, avant même d'être un constituant de la phrase globale" (p. 45). Or s'il n'y a ni pause phonétique, ni rupture possible et s'il s'agit d'une "unité syntaxique" pourquoi justement s'alourdir d'un TU? N'est-ce-pas là au contraire un argument pour supprimer ce trait d'union qui en fait sépare des ensembles unitaires ?

3. Vers un usage sans tu?

Certes, l'usage du TU permet de mettre en relief les groupements syntaxiques, de faire apparaître les différents composants du syntagme et donc de jeter la lumière sur la structure réelle de la phrase, souvent rendue méconnaissable en raison de la contraction de divers élements grammaticaux sur l'axe syntagmatique. Mais, si du point de vue des besoins linguistiques le TU s'avère nécessaire, il n'en demeure pas moins que le système semble mal résister à l'épreuve de la pratique – journalistique par exemple – qui tend à réduire, parfois au minimum, l'usage du TU, qui, à l'évidence, alourdit l'orthographe.

^{6.} Bulletin du CRAPE 12, 1981, pp. 138/9.

3-1. La mobilité syntaxique

M. H. Stroomer a certainement surpris en proposant dernièrement? – pour le dialecte tachelhit – d'éliminer purement et simplement le TU en appliquant le critère, très simple, de la mobilité syntaxique. Selon ce critère, tous les morphèmes susceptibles de se déplacer ou qui admettent un élément pouvant s'insérer entre eux et les lexèmes dont ils dépendent s'écrivent séparément, sans TU. Dans les autres situations, c'est-à-dire en cas de non-déplacement possible du morphème, celui-ci s'écrira sans TU, en un mot, relié à l'élément dont il dépend. Stroomer donne les exemples suivants :

- 1. Sans TU, en morphèmes libres
- tutt yyi (yyi being mobile) / a yyi ur tutt "you hit me" / "don't hit me"
- tnnit as (as being mobile) / is as tnnit? "you told him" / "did you tell him"
- 2. Sans TU, en un mot avec l'élément qui précède
- fllatnγ"on us"

L'idée est très séduisante, surtout du point de vue de la simplicité du principe. Cependant, dans son Handout, Stroomer donne les autres exemples suivants :

- n tgmmi "of the house"
- d tgmmi "with the house"
- s tgmmi "to the house"

Où est là, le critère de mobilité? les séquences *tgmmi n; *tgmmi d ou *tgmmi s ne sont pas possibles. Il devrait donc logiquement écrire : *dtgmmi; *stgmmi et *ntgmmi. A moins qu'il ne considère les prépositions citées comme des morphèmes libres, dans ce cas, il aurait fallu se passer de cet exemple ou bien définir plus précisemment le concept de "free morpheme" pour le berbère. Il en va de même pour les démonstratifs (exp. numéro 12 chez Stroomer) qui, n'étant pas mobiles, devraient, selon ce principe de mobilité syntaxique, s'écrire en un seul mot, avec le lexème précédent. D'ailleurs, c'est ce qu'applique Stroomer aux exemples cités sous le numéro 14, puisque $gasgg^oasa$ [sic] est consitué des éléments $\{g + asggwas + a(d)\}$ dont le troisième élément est justement un démonstratif!

Autre problème: pour le kabyle par exemple, les pronoms personnels affixes reg. dir. sont mobiles s'ils sont employés avec des verbes, mais fixes lorsqu'ils suivent une autre classe de mots: ulaciyi; ulaḥeddit; ay ackit "je ne suis pas là; il n'est pas là; qu'il est bien" etc.

Si bien que qu'il est plus que légitime de se demander si ce critère suffit pour résoudre tous les cas de figures qui se présentent en berbère et, surtout, s'il est praticable eu égard à l'éffort considérable d'analyse morphologique qu'il exige de la part de l'usager. Nulle doute que cet aspect relativise considérablement sa practicablité.

Table ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère", INALCO, 26-27 avril 1993.

3-2. Un critère morpho-syntaxique

Néanmoins, si nous partageons avec Stroomer l'idée de suppression des TU, nous préconisons par contre un critère, à notre avis, moins "astreignant" et d'une plus grande facilité d'application : la classe morphologique du mot dont dépendent les pronoms personnels.

D'abord il faut relever que le problème se pose surtout pour les pronoms personnels affixes et ne concerne pas les pronoms personnels isolés que nous pouvons considérer comme des morphèmes libres et qui, à ce titre, peuvent s'écrire sans TU, comme des lexèmes indépendants. A cet effet, nous pensons que la catégorie IV b du tableau établi par le Dallet⁸ devrait être considérée comme faisant partie des pronoms personnels isolés, puisque ces pronoms, outre le fait qu'ils soient mobiles – ils admettent l'insération d'un élément démonstratif p. exp. entre eux et le nom dont ils dépendent – connaissent un emploi absolu et donc remplissent des fonctions prédicatives : axxam agi inu ; axxam inu "cette maison est à moi ; ma maison".

Reste le cas des pronoms affixes. Or, ces pronoms connaissent une distribution d'emploi liée à la classe morphologique du mot dont ils dépendent. Nous obtenons de ce point de vue deux catégories d'affixes :

- * 1 : des pronoms personnels **régime direct et indirect** qui sont, généralement⁹, des **affixes verbaux** mobiles. Nous proposons de compter également la particule d'orientation d; n et ce que l'on appelle les particules d'aspect dans cette même catégorie que nous proposons d'écrire sans TU:
- ikerz it; a t ikrez; ifka yas; a s yefk; yusa d; win i d-yusan; ad yefk; ur yefka... "il l'a labouré; il le labourera; il est venu; celui qui est venu; il donnera, il n'a pas donné."
- * 2 : des pronoms **possessifs**, employés avec les noms, dont les noms de parenté, et les pronoms personnels employés avec les prépositions donc **des affixes nominaux** fixes dans leur emploi et que nous proposons d'écrire sans TU, en un mot avec l'élément dont ils dépendent :
 - afusiw, yemmas ; fellam etc. "ma main ; sa mère ; sur toi" etc.

Cette réorganisation de base morpho-syntaxique du système pronominal pourrait avoir l'aspect suivant :

^{8.} Annexe III, p. 1026.

^{9.} A l'exception de certaines expressions comme ulac; ulahedd; leali; diri "rien; personne, bien/bon; mal" etc. que déjà Hanoteau qualifiait d'"expressives" et considérait "comme des espèces d'adverbes [qui] offrent cette particularité qu'on y joint les pronoms affixes se rapportant à la personne où à l'objet qualifié" (A. Hanoteau: Essai de grammaire kabyle. Amsterdam, 1976², p. 97). Cette catégorie du lexique comporte beaucoup d'emprunts et ne semble pas avoir un caractère pan-berbère.

LES PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS ET AFFIXES

| | ISOLES | | | AFFIXES | | | |
|-----------|---------------------|--------|------------------|-----------------|---------|---------------|--------------|
| | Libres | Libres | | | Liées | | |
| | 1 | П | III rég. dir. | IV rég. ind. | V | VI parenté | VII prép. |
| Singulier | | | | | | | |
| 1. | nekk/nekkini | inu | -(i)yi | (i)yi | -(i)w | - | - i |
| 2. masc. | kečč/keččini | inek | -(i)k | -(a)k | -(i)k | - k | - k |
| fem. | kem/kemmini | inem | -(i)ikem | -(a)m | -(i)m | - m | - m |
| 3. masc. | netta | ines | -(i)t | -(a)s | -(i)s | - S | - S |
| fem. | nettat | ines | -(i) | -(a)s | -(i)s | - S | - s |
| Pluriel | | | | | | | |
| 1, masc. | nek ^w ni | enney | -(y)aγ/γ | -(a)y∕anay | -enneγ | -t-ney | -ney |
| fem. | nekk*enti | enntey | -(y)antaγ | -(a)ntay | -enntaγ | -t-nteγ | -ntay |
| | | | -(y)anteγ | -(antey) | -ennteγ | -t-ntaγ | -ntey |
| 2. masc. | kunwi | nwen | -(i)kwen | -(a)wen | -(n)wen | -t-wen | - wen |
| fem. | kunnemti | nkwent | -(i)kwent | -(a)kwent | -nk*ent | -t-kwent | - k*ent |
| 3. masc. | nutni/nitni | nsen | -(i)ten | -(a)sen | -nsen | -t-sen | -sen |
| fem. | nutenti/nitenti | nsent | -(i)tent | -(a)sent | -nsent | -t-sent | -sent |

Le cas des prépositions suivies des noms et celui des démonstratifs me semble plus facile à trancher dans la mesure où ils présentent, par rapport aux éléments clitiques, des caractères de morphèmes libres (lexicalisation, faible degré d'altération morphologique, une certaine indépendance syntaxique etc.). Pour cette raison, ils peuvent à notre sens être dispensés du TU.

| • Prepositions | | |
|---------------------------------------|---|--|
| — γef wakal | vs γef-wakal | "sur terre" |
| – afus n wergaz | vs afus n-wergaz | "la main de l'homme" |
| – degs ; yursen | vs deg-s ; γur-sen | "en lui ; chez eux" |
| – tebb ^w i d ayefki d yiγi | vs tebb**i-d ayefki d-yiγi ⁶ | "elle a apporté du lait et du petit-lait" |
| Démonstratifs | | |
| - ass a | vs ass-a | "aujourd'hui" |
| – argaz agi | vs argaz-agi | "cet homme" |
| – ussan nni | vs ussan-nni | "ces jours en question" |

Avantage supplémentaire : l'application de ce principe impliquerait pour le

^{10.} Dallet, p. 125. Le Dallet semble être le seul à utiliser un TU avec la préposition d'accompagnement d = et, avec), pour dit-il, "distinguer la particule de prédicat d (c'est) de la préposition d'accompagnement d- (et, avec) (Introd., XXXI et p. 125). A cet égard, les réserves formulées également par Chaker (1982 : 45) quant aux difficultés de "décodage voire d'ambiguité totale" entre la préposition d (= avec) et la particule de direction d employées sans tiret nous semblent moins fondées d'autant que le locuteur kabyle par exemple fait très bien la différence en réalisant la préposition comme spirante [d] et la particule de direction comme occlusive [d].

kabyle un usage qui en fait se pratique déjà en partie dans *Tamurt* par exemple si l'on excepte les pronoms reg. direct et indirect et l'élargissement des noms de parenté aux noms simples pour dans la notation sans TU des pronoms personnels affixes.

Dans le même ordre d'idée, il conviendrait de supprimer également le TU dans l'assimilation du présentatif : d amyar et ttamyart "le vieux ; la vieille", mais aussi de la particule d'aoriste ad : a nwali ; a nettef "on verra ; on prendra" et à l'état lié : tamurt n yergazen "le pays des hommes".

Bien entendu, ces propositions doivent être affinées et surtout vérifées dans leur applicabilité aux autres dialectes du berbère. La collaboration entre les spécialistes des différents parlers est donc nécessaire, surtout dans une optique d'évolution et de rapprochement pan-berbère. Cependant, il serait probablement illusoire d'espérer ainsi arriver à des critères absolus, valable pour toute l'aire berbérophone. Les règles de notation ou d'orthographe sont en effet bien souvent, le résultat de conventions, de compromis ou même de décisions arbitraires. La langue étant, par définition, un système en perpétuelle évolution, les normes et règles qui la définissent ne peuvent donc raisonnablement prétendre à l'immuabilité, mais encore faut-il qu'elles existent. C'est à leur élaboration en un système cohérent, pratique et dans la mesure du possible d'usage pan-berbère que le monde berbérophone aspire, depuis longtemps déjà.

Mohamed TILMATINE

ANNEXES — TEXTES

Tamurt 05, t.1: Idles

1: Verb. + pron. pers. reg. dir./ind.

oui : yenna-yas ; asen-nini

non: nuy i tent

*avec participe: non: irgazen... ara ten id

yefkan [sic]; ayyer i t id rnan

2: Nom + indice de possession

oui: warraw-is non: yergazen nney

3 :F. verb + part. dir. oui : yura-d ; i d aγ d-ğğan non : wid i d yufraren

4 : Démonstratifs

oui:non: i werbib agi

Prépositions

oui : ---

non: deg wass; ddaw walim

6 : Assimilation

oui: an-nwali; t-tasertit

non: ssalayent; ara ad tekk nnig taerabt

Tamurt 06, t.1: Agerruj n tudrin

1: Verb. + pron. pers. reg. dir./ind. oui : yessawed-it; steqqsay-t non: idles ... fkant legrun;

i ten ttawin; a ten icudd

2: Nom + indice de possession oui: atas n wid i hlan yef ufus-is non: ilemzyen ney (plur.)

3: F. verb + part. dir.

oui: usan-d

non: a ten id icudd; yessawd-it id

4 : Démonstratifs

oui:----

non : temnat nni "ce côté là" ; argaz agi

5 : Prépositions

oui: -

non : deg wass (yures ; fellas)

6: assimilation

oui: t-tamkkerdit "bibliothèque"

non: (article arabe non assimilé) lemeadda;

Ihlawa; a tiwet

Tamurt 05, t.2: Tasertit

1 : verb. + pron. pers. reg. dir./ ind.

oui : ass-a cena diri-t ilaq...

non : i la k yeqqaren ; d at ičumar id yusan a t

1

smenyen

2: Nom + indice de possession

oui : yiman-is ; L'FIS d watmaten-is

non: gmas

3: F. verb + part. dir.

oui : begsen-d non: id yusan

4 : Démonstratifs

oui: ass-a

non: yumayen agi

5: Prépositions

non : deg umeslay yef uneerad

non : deg wawal agi

6: Assimilation

oui : at-nar[r]ez; rwi-t at-tessfu

non : sseergen ; lğamee

Tamurt 06, t.2 : D acu izerfan?

1 : Verb. + pron. pers. reg. dir./ind.

oui: kksen-tent

non: selhuyen ten ; tamurt a sen texdem

2: Nom + indice de possession

oui: lweqt-is

non: tutlayt tayemmat nnsen

3: F. verb + part. dir.

oui: usan-d; teyli-d

non: id teyli; izerfan id ibder amsisi "droits évoqués par la convention"

4 : Démonstratifs

oui : deg wass-mi

non : di tmurt nni

5 : Prépositions

oui: -

non: di tilibizyu (degs; degsent)

6: Assimilation

oui : at-teyren ; t-timura tigellilin

non: ad tesselmed; ad tili d tatrat; d tagi;

lfayda; leyrama ...

Tamurt 35, t.1: Syurney a malek

1: Verb. + pron. pers. reg. dir./ind. oui : neena-t ; nniy-as ; nenced-it-id non: wid it ihemlen wid it ikerhen; wid it id d-yettadren

j

1

2: Nom + indice de possession oui: tudert-is: lxedma-s non: iman nnsen

3: F. verb + part. dir.

oui : wid i d-ixelqen ; i d-nessuli

non: mi d yussa

4 : Démonstratifs oui : ass-mi non: ass nni

5: Prépositions oui: ---

non : deg tikli ; yer lehkem (γures; garasen)

6: Assimilation oui : an-nger tamawt non : ad steqsin ; a t nedfer

Tamurt 37, t.1 : Tugdi n laz

1: Verb. + pron. pers. reg. dir./ind.

oui: ihella-t-id

non: inna yas; teffey iten

2: Nom + indice de possession

oui : d lat-is

non: ayrum nnsen

3: F. verb + part. dir. oui: qqaren-d

non: swayen id tufa

4 : Démonstratifs oui: azzayri n wass-a non : lawan nni

5: Prépositions oui : ----non: deg wass

6: Assimilation

oui : ----

non : d targit ; d tidet

Tamurt 35, t.2 Taceqquft umezgun

1: Verb. + pron. pers. reg. dir./ind.

oui : ur t-ttarran (première ligne) ; non : ur t ttarran (dernière ligne) ; ayen idran

a t id iniy

2: Nom + indice de possession

oui : tamurt-is non: tulawin nnsen

3 : Particules de direction

oui : yemma ur iyi d-teğği non: ur d fkin lyella

4 : Démonstratifs

oui : ---non:—

5: Prépositions

oui: —

non: am lqaf (mais: felli; sufellas)

6: Assimilation

oui:-

non : yibbwas ar ad teyli ; d tasiwin n warraw

is ar ten inecfen (foie)

Tamurt 37, t.2: Amenzu n yennayer

1: Verb. + pron. pers. reg. dir./ind.

oui : tragn-t

non: tid-yeslulen

2: Nom + indice de possession

oui : amkan-is non: d awal nnsen

3: F. verb + part. dir. oui : ayen d-ğğan non: mi d yers imensi

4 : Démonstratifs oui : n tegnit-nni non: umadal agi

5: Prépositions oui:—

non: deg wawras

6: Assimilation oui: an-nger tamawt non: ad tihnin; d tag*nit

| Tamurt 70 : t.1 : L'inspecteur eli | Tamurt 71, t.1 : Abrid n tira |
|---|--|
| 1 : Verb. + pron. pers. reg. d./ind. oui : yextar-it non : | 1 : Verb. + pron. pers. reg. dir./ind. oui : mi bγan aγ-bḍun non : an-naɛreḍ amek ara ten nefreq |
| 2: Nom + indice de possession oui: yenna yas γer wudm-is non: lḥukuma neγ [pluriel] | 2: Nom + indice de possession oui: non: Di teqbaylit nney |
| 3: F. verb. + part. dir. oui: d ungal angaru i d-yessufey non: - | 3: F. verb. + part. de dir. oui: mlalen-d watmaten non: awal i win i t-id yennan |
| 4 : Démonstratifs oui : L'inspecteur-agi non : deg ungal agi | 4 : Démonstratifs oui: ass-enni (assen/assenni dans <i>Tira</i>) non: D imawlan n tantaliwin agi |
| 5 : Prépositions oui : cyel deg- wmkan nney non : deg idurar | 5.: Prépositions oui: —— non: deg ifassen |
| 6 : Assimilation oui: an-nezdew ciṭuḥ (> ad nezdew) non: lḥukuma | 6.: Assimilation oui: D acu i ţ-ṭamaziγt; an-naru; an-nemyusan non: d taqbaylit |
| Tamurt 70, t.2 : Di ddiq | Tamurt 71, t.2 : At ɛisa mimun |
| 1 : Verb. + pron. pers. reg. d./ind. oui: at-yerr; qqarn-as non: —— | 1 : Verb. + pron. pers. reg. d./ind. oui: and'ara t-ssersen; awi k-yeḥkan non: |
| 2 : Nom + indice de possession oui: taylemt-is non: iymisen nsen [pluriel] | 2 : Nom + indice de possession oui : d wuguren n imezday-is non : imi tanekra nsen |
| 3 : F. verb. + part. dir. oui : ara γ-d-yefken; seg-wasmi d-isuḍ [sic] waḍu agi non : - | 3 : F. verb. + part. dir. oui : mar'ara d-yuyal a d-yernu non : ţ-ţiyîn i ten-id neţţay; m'aţ-ţ-id şaḥen kra |
| 4 : Démonstratifs oui: si tuber 89 ar ass-a; Tamurt-agi non: di tallit nni | 4 : Démonstratifs oui : aṭ-ṭṛillem annect-a n tazzla non : kra deg iɛeqqayen nni |
| 5 : Prépositions: oui : non : deg iman nneγ; deg wmkan | 5 : Prépositions oui : ——— non : maca nerra tamawt γer wayen |
| 6 : Assimilation oui : an-nemmet di ttlam; tagi t-tamawt non : lhif n wass-a | 6 : Assimilation oui : akka i ţ-ţideţ ; at-teg di yal tamsalt non : ———— |